Majorité

Pour Saint-Nazaire

Petit Caporal : un pôle d'équipements à l'école Brossolette

Un nouvel aménagement urbain va voir le jour au Petit Caporal avec la volonté de créer un lieu de vie fédérateur et une véritable destination au cœur du quartier, générant mixité et échange.

Avec la relocalisation de la crèche des petits clowns dont le nombre de berceaux va passer de 20 à 38, avec le nouvel accueil périscolaire et de loisirs, le lieu d'accueil enfants/parents, la nouvelle salle polyvalente, ce projet va profondément remodeler l'identité du quartier, en s'appuyant notamment sur une architecture contemporaine, élégante, ambitieuse, proposant des matériaux nobles et de qualité.

En accompagnement, la requalification des espaces publics aux abords permettra d'améliorer les conditions d'accessibilité : la création d'un parvis accueillant et sécurisant implanté en façade de l'école matérialisera harmonieusement un lien évident entre les espaces résidentiels et le pôle d'équipements.

En ce qui concerne le groupe scolaire Brossolette proprement dit, de gros travaux de rénovation et d'isolation thermique par l'extérieur, de peinture intérieure, de réfection de la cour seront entrepris. Parallèlement, la modernisation et l'extension des réseaux en lien avec l'école numérique proposeront plus de possibilités pédagogiques aux équipes enseignantes et aux acteurs/actrices des temps péri-éducatifs.

Enfin, ce projet s'inscrit encore une fois dans une démarche écoresponsable puisqu'il a été fait le choix de matériaux performants et de pose de panneaux photovoltaïques.

Un grand bonheur et une once d'impatience de pouvoir profiter de ces nouveaux aménagements urbains qui s'inscrivent dans le plan d'action global de projet de renouvellement urbain d'intérêt régional de l'agglomération Nazairienne. Notre priorité pour l'éducation et l'émancipation s'adresse à tous les habitant·es et dans tous les quartiers de Saint-Nazaire.

Les Conseils Citoyens de Quartier : ensemble faire la ville.

Chaque année, à la même époque, est fait le bilan des actions menées par les conseils citoyens de quartier - CCQ. Au fil du temps et depuis plus de 10 ans, les habitant·es, au travers des CCQ, se saisissent de la possibilité qui leur est donnée de faire la ville, de mener des projets d'animation et des projets structurants sur le territoire nazairien. Ces projets sont menés du début à la fin par les membres de ces conseils.

Lors du conseil municipal du 9 octobre dernier, au regard de la crise sanitaire et des nombreux reports occasionnés sur les actions menées par les conseils citoyens, il a été décidé de prolonger de six mois le mandat de ces conseiller·es afin de faire aboutir l'ensemble des projets. En septembre 2021, les modalités de désignation pour devenir membres des nouveaux CCQ seront présentées. En novembre, les nouveaux membres seront connus pour que ceux-ci puissent se mettre en action dès le mois de décembre. L'opportunité de tout à chacun·e de participer, de faire la ville est ouverte. La démarche participative et la place laissée aux habitant·es de pouvoir poser leur empreinte sur notre cité est possible.

Au-delà des CCQ, d'autres possibilités d'agir existent à Saint-Nazaire. Il est possible pour chaque habitant·e de proposer une initiative citoyenne, de siéger au conseil des ainé·es, de participer à l'action Jeunes en ville, d'interpeller le conseil municipal sur un sujet qui fait consensus dans la population, etc. Ces nouveaux dispositifs de démocratie et de citoyenneté sont issus des nouvelles aspirations des citoyen·nes. Ils viennent compléter d'autres dispositifs traditionnels déjà existants.

Bien avant que ces nouveaux outils ne voient le jour, la participation des habitant·es aux destinées de la ville était dans l'ADN des Nazairiennes et des Nazairiens. De la petite Californie Bretonne au 19e siècle en passant par la reconstruction au sortir de la guerre, les habitant·es auront eu à faire preuve de solidarité et d'inventivité. De cette histoire singulière, découle un tissu associatif incroyablement dense et dont nous pouvons être fier·e·s. La participation des habitant·es et la démocratie participative sont solidement ancrées sur notre territoire depuis plusieurs générations !

Coulvé-Québrais : l'antidote à l'étalement urbain

Située au sud du boulevard de Bougainville et incluant le bassin de Guindreff, la zone de Coulvé-Québrais est fléchée depuis plus de 10 ans comme secteur à habitat. Nous avons décidé de l'ouvrir à l'urbanisation pour répondre à la demande de logements, notamment individuels, qui ne cesse de s'accroître.

Celle-ci est due à l'attractivité de la ville, y compris économique malgré la crise, en raison de sa qualité de vie, ses services de santé, de son offre culturelle et de l'appétence de métropolitain·nes de retrouver une ville à taille humaine et offrant des espaces de respiration. Hélas, le déséquilibre entre l'offre et la demande perdure et entraîne une tension sur les prix qui augmentent partout quel que soit le type de bien.

Urbaniser ce site est à la fois un projet social pour permettre à toutes les catégories de pouvoir habiter Saint-Nazaire et un projet écologique en plaçant les enjeux environnementaux au cœur de la démarche.

Permettre à des familles, à de jeunes ménages, de pouvoir se loger nécessite d'avoir une offre adaptée à leurs besoins, en taille de logements et de prix. Dans cet objectif, la part de la production de maisons sous différentes formes et dans une gamme variée de prix garantissant l'accès à tou·t·es, constitue un axe majeur de la programmation prévue. Si nous ne faisons pas cet effort, certain·e·s n'auront d'autre choix que construire ou acheter à la campagne, parfois même en dehors de la Carène, où les prix sont plus bas, accentuant l'artificialisation des terres. Coulvé-Québrais est idéalement situé : proche de la gare et à une encablure du centre-ville. Le quartier offre des qualités d'habiter prometteuses, dans un cadre naturel.

Préserver ce cadre naturel est un objectif écologique majeur en menant une opération exemplaire en termes d'économie d'espace et d'optimisation foncière. Nous nous appuierons sur le cadre paysager et environnemental remarquable, dont la préservation et la valorisation constitueront un enjeu fort du projet urbain. Le secteur à l'étude comporte ainsi des « creux » destinés à être préservés de toute urbanisation, et d'ores et déjà identifiés dans le cadre du PLUi comme espaces naturels de la Trame Verte et Bleue, notamment aux abords des bassins et étangs et de la prairie humide. L'empreinte de ces espaces naturels, la topographie du site et les vues seront primordiales dans la définition du parti d'aménagement qui devra valoriser au mieux cette trame environnementale et paysagère. La recherche de l'évitement et du moindre impact environnemental constitue le fil conducteur pour aménager.

Les études vont démarrer pour réaliser l'état initial du site et de son environnement, notamment : inventaires faune / flore, zones humides, continuités écologiques, sur un cycle complet d'un an ;

diagnostic agricole, au regard de l'occupation du site ; étude acoustique, au regard notamment de la proximité de la RD213. L'objectif est d'avoir une offre de logements individualisés à horizon 2024.

Vous pouvez compter sur notre majorité pour que Saint-Nazaire reste une ville accessible et qui réponde aux enjeux sociaux et environnementaux de notre temps.

Notre engagement pour la vie associative

Notre majorité fait le choix de voter les subventions au premier conseil municipal de l'année afin de donner aux associations une meilleure visibilité pour gérer leur quotidien. Ainsi près de 8 millions d'euros sont attribués au titre des subventions dites « ordinaires ». Outre ces subventions « ordinaires », notre soutien à la vie associative se traduit aussi par des subventions exceptionnelles sur projet (en moyenne 400.000 euros par an), la valorisation des moyens mis à disposition du secteur associatif (salle, matériel… pour plus de 4,5 millions d'euros ces dernières années en moyenne annuelle) et les subventions de soutien à la crise COVID durant cette crise (près de 400.000 euros en 2020). L'ensemble des subventions représentent 164 euros par habitant·es, ce qui est un bon ratio si l'on se compare à la moyenne des villes de la même strate avec 130 euros par habitant·es.

Les conséquences de l'épidémie de Coronavirus sont extrêmement lourdes pour notre tissu associatif, comme pour tout le pays, et bien au-delà. Pourtant, malgré l'impact bouleversant et sans précédent de la situation sanitaire sur leur fonctionnement, les associations ont fait preuve d'une formidable capacité d'adaptation, de réorganisation et d'inventivité pour maintenir une activité. Le secteur associatif est resté mobilisé. Pour cela, nous tenons d'ores et déjà à les en remercier. Du fait de l'arrêt des activités et du manque de visibilité pour la suite, nous savons que les difficultés financières s'accumulent pour une grande partie d'entre elles. Nous continuerons, comme en 2020, à apporter notre concours afin d'atténuer les effets de cette crise.

Nous devons aborder ensemble, collectivité et associations, cette nouvelle année avec responsabilité, humilité, beaucoup de bon sens, un peu de bonne volonté, et tellement, tellement de patience… Les associations sont partout et dans le quotidien de chaque habitant·e et citoyen·ne. Elles sont le lieu premier de l'engagement et une école permanente de la citoyenneté et de l'émancipation. Elles sont actrices de la vitalité démocratique et elles constituent un espace d'acquisition de compétences individuelles et collectives. Notre majorité croit fondamentalement à l'engagement associatif, vecteur d'implication citoyenne, véritable alternative au chacun pour soi. En ce début de mandat, notre objectif est de rendre visible tout l'apport de l'engagement associatif et faire de son essor un véritable atout pour construire ensemble notre cohésion sociale, et le mieux vivre et faire ensemble. En 2020, plus que jamais, les associations se sont montrées déterminées, solidaires, créatives et indispensables. En 2021, l'équipe municipale de la majorité entend bien poursuivre son soutien aux associations afin qu'elles puissent tenir, rebondir, relancer leurs activités, et ainsi poursuivre leurs actions d'utilité citoyenne. A toutes celles et tous ceux qui font vivre notre tissu associatif : Merci !

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Opposition

Ensemble, solidaires et écologistes

Jeudi 11 février. La neige a recouvert Saint-Nazaire, comme ce n'était pas arrivé depuis des années.

Nous n'y sommes pas habitué·es, et la ville n'est pas préparée : transports en commun arrêtés, établissements scolaires fermés. Cela se comprend, puisque c'est un événement qui n'arrive qu'une fois par décennie !

Ce que nous ne comprenons pas, c'est que l'hébergement d'urgence n'ait pas été anticipé.

Jeudi 11 février. La neige a recouvert Saint-Nazaire, et un homme cherche de l'argent pour se payer une nuit d'hôtel. Le 115 n'a pas de place.

Cette impréparation n'est pas acceptable. Quelques jours auparavant, lors du conseil municipal, notre groupe soulignait la précarité que subissaient des nazairiennes et des nazairiens, devant par exemple monter une tente chaque soir. La majorité en place nous a répondu que des solutions existaient pour chaque personne. Que des solutions proposées avaient été refusées : oui, car les personnes ne pouvaient pas y aller avec leurs chiens, ou alors que la solution était à Nantes, loin de la sociabilité acquise à Saint-Nazaire. Ou peut-être que la raison était que ces personnes avaient des affinités anarchistes ? Espérons que ce n'était pas l'opinion politique de ces personnes qui leur a valu ce retard pour prendre en compte leurs situations, les prendre en compte de manière digne.

Un gymnase a été ouvert le vendredi soir, et nous le saluons, pour accueillir les personnes sans logement, et pouvant les accueillir avec leurs compagnons canins… mais seulement pour trois jours annoncés.

Une autre solution existe, pour éviter cette situation dramatique : un toit pour chaque sans-abri. Un toit immédiat, où chaque personne peut trouver un refuge, puis pouvoir ensuite chercher les aides auxquelles elle a le droit.

Bon nombre de témoignages prouvent qu'il faut d'abord se stabiliser physiquement donc avoir un toit et une adresse, avant d'aborder les procédures administratives.

D'abord, héberger les personnes gratuitement. Puis, les accompagner. C'est cette solution qui a été expérimentée en Utah, en 2005, en Finlande en 2008, mais également dans certaines villes françaises : Paris, Toulouse, Marseille, Lille.

Cela a un coût ? Oui. Nous pourrions répondre que l'expérimentation menée a montré que le coût d'un hébergement et d'un accompagnement est moindre que les frais médicaux et d'hospitalisation nécessaires quand rien n'est fait. Mais nous opterions pour cette solution même si elle était plus onéreuse.

Chaque politique publique menée est un choix.

**Gwenolé PERONNO, Gaëlle BÉNIZE THUAL,
Cédric TURCAS, Hanane REBIHA,
Philippe CAILLAUD, Capucine HAURAY,
Olivier BLÉCON, Sarah TRICHET-ALLAIRE,
François BILLET, Magali FENECH**